
AVIS

**relatif aux indications du port des masques chirurgicaux et des appareils de
de protection respiratoire de type FFP2 pour les professionnels de santé**

04 mars 2020

- L'épidémie de COVID-19 est entrée dans une nouvelle phase sur le territoire national. Le passage en stade 2, annoncé le samedi 29 février 2020, correspond à l'identification de plusieurs chaînes de transmission sur le territoire national. Cette situation conduit à une adaptation de la stratégie de port de masques.
- La Société française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) et la Société de Pathologie Infectieuse de Langue française (SPILF) rappellent que:
 - Le port d'un masque chirurgical anti-projection permet de réduire la diffusion des particules potentiellement infectieuses et protège les personnes et l'environnement.
 - Dans le cadre du SARS-CoV-2, le port d'un masque chirurgical limite l'exposition des soignants aux gouttelettes potentiellement infectieuses du patient.
 - Le port d'un masque de protection respiratoire filtrant de type FFP protège les personnels soignants de la diffusion par voie aérienne d'agents infectieux de très petite taille.
 - Le port de ce type d'appareil de protection respiratoire est recommandé pour les personnels soignants prenant en charge des patients atteints de rougeole ou de tuberculose.
 - Il peut être également recommandé dans des situations de prise en charge d'autres pathologies infectieuses respiratoires en cas de risque d'aérosolisation, notamment lors de la réalisation d'actes invasifs ou de manœuvres sur les voies respiratoires.
- L'OMS a publié le 27 février 2020 une mise à jour des indications du port de masques

Rational use of personal protective equipment for coronavirus disease 2019 (COVID-19)

Interim guidance
27 February 2020



**World Health
Organization**

Table 1. Recommended type of personal protective equipment (PPE) to be used in the context of COVID-19 disease, according to the setting, personnel and type of activity^a

Setting	Target personnel or patients	Activity	Type of PPE or procedure
Healthcare facilities			
Inpatient facilities			
Patient room	Healthcare workers	Providing direct care to COVID-19 patients.	Medical mask Gown Gloves Eye protection (goggles or face shield).
		Aerosol-generating procedures performed on COVID-19 patients.	Respirator N95 or FFP2 standard, or equivalent. Gown Gloves Eye protection Apron
	Cleaners	Entering the room of COVID-19 patients.	Medical mask Gown Heavy duty gloves Eye protection (if risk of splash from organic material or chemicals). Boots or closed work shoes
	Visitors ^b	Entering the room of a COVID-19 patient	Medical mask Gown Gloves
Other areas of patient transit (e.g., wards, corridors).	All staff, including healthcare workers.	Any activity that does not involve contact with COVID-19 patients.	No PPE required
Triage	Healthcare workers	Preliminary screening not involving direct contact ^c	Maintain spatial distance of at least 1 m. No PPE required
	Patients with respiratory symptoms.	Any	Maintain spatial distance of at least 1 m. Provide medical mask if tolerated by patient.
	Patients without respiratory symptoms.	Any	No PPE required

Table 1. Recommended type of personal protective equipment (PPE) to be used in the context of COVID-19 disease, according to the setting, personnel and type of activity^a

Setting	Target personnel or patients	Activity	Type of PPE or procedure
Healthcare facilities			
Outpatient facilities			
Consultation room	Healthcare workers	Physical examination of patient with respiratory symptoms.	Medical mask Gown Gloves Eye protection
	Healthcare workers	Physical examination of patients without respiratory symptoms.	PPE according to standard precautions and risk assessment.
	Patients with respiratory symptoms.	Any	Provide medical mask if tolerated.
	Patients without respiratory symptoms.	Any	No PPE required
	Cleaners	After and between consultations with patients with respiratory symptoms.	Medical mask Gown Heavy duty gloves Eye protection (if risk of splash from organic material or chemicals). Boots or closed work shoes
Waiting room	Patients with respiratory symptoms.	Any	Provide medical mask if tolerated. Immediately move the patient to an isolation room or separate area away from others; if this is not feasible, ensure spatial distance of at least 1 m from other patients.
	Patients without respiratory symptoms.	Any	No PPE required

La Société française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) et la Société de Pathologie Infectieuse de Langue française (SPILF) recommandent:

- Pour le masque chirurgical
 - Que le port d'un masque chirurgical soit réservé:
 - Aux personnes présentant des signes d'infection respiratoire évoquant un Covid-19 et/ou aux patients Covid-19;
 - Aux professionnels de santé, aux personnes chargées des premiers secours et en charge du transport sanitaire en cas de contact avec une des personnes citées ci-dessus.
 - Que la population non malade ne porte pas de masque chirurgical.
 - Qu'un personnel de santé en contact avec une personne présentant des signes d'infection respiratoire, et en absence d'acte invasif sur la sphère respiratoire, porte un masque chirurgical en face à face (soignant/soigné).
- Pour le masque FFP2
 - Que les masques filtrant de protection de type FFP2
 - Soient réservés exclusivement aux personnels soignants qui réalisent des gestes médicaux invasifs ou des manœuvres au niveau de la sphère respiratoire

PRECAUTIONS STANDARD

- Règle 19 -



Faire porter un masque chirurgical à toute personne (patient, visiteur, professionnel de santé, intervenant extérieur, aidant...) présentant des symptômes respiratoires de type toux ou expectoration.

QUELS MASQUES POUR QUELLE PRECAUTION ?

PRECAUTIONS STANDARD

Règle 18 : Protection du visage

SOIGNANT

=

MASQUE CHIRURGICAL +
LUNETTES DE SÉCURITÉ
OU MASQUE CHIRURGICAL À
VISIÈRE

en cas de risque d'exposition
par projection ou aérosolisation
à un produit biologique
d'origine humaine.



Règle 19 : Hygiène respiratoire

TOUTE PERSONNE

=

MASQUE CHIRURGICAL

Pour toute personne
présentant des symptômes
respiratoires de type toux
ou expectoration



PRECAUTIONS GOUTTELETTES

EX : méningite, bronchiolite, grippe, coqueluche, rubéole,...

SOIGNANT

=

MASQUE
CHIRURGICAL



PATIENT

=

MASQUE
CHIRURGICAL



PRECAUTIONS AIR

EX : tuberculose, varicelle, rougeole, SRAS, ...

SOIGNANT

=

MASQUE
FFP2



PATIENT

=

MASQUE
CHIRURGICAL



QUELS MASQUES POUR QUELLE PRECAUTION ?

PRECAUTIONS STANDARD

Règle 18 : Protection du visage

SOIGNANT

=

MASQUE CHIRURGICAL +
LUNETTES DE SÉCURITÉ
OU MASQUE CHIRURGICAL À
VISIÈRE

en cas de risque d'exposition
par projection ou aérosolisation
à un produit biologique
d'origine humaine.



Règle 19 : Hygiène respiratoire

TOUTE PERSONNE

=

MASQUE CHIRURGICAL

Pour toute personne
présentant des symptômes
respiratoires de type toux
ou expectoration



PRECAUTIONS GOUTTELETTES

EX : méningite, bronchiolite, grippe, coqueluche, rubéole,...

SOIGNANT

=

MASQUE
CHIRURGICAL



PATIENT

=

MASQUE
CHIRURGICAL



PRECAUTIONS AIR

EX : tuberculose, varicelle, rougeole, SRAS, ...

SOIGNANT

=

MASQUE
FFP2



PATIENT

=

MASQUE
CHIRURGICAL



COVID 19
Face à face
AVEC actes à risque
d'aérosolisation

Les actes à risque d'aérosolisation
pour le soignant en face à face :

- Prélèvements pharyngés
- Aspirations naso-pharyngées
- Aspirations trachéo-bronchiques
- VNI
- Intubation

COVID 19
Face à Face
SANS actes à risque
d'aérosolisation